

Direction Voirie et Déplacements

Affaire suivie par : Pascal GUDEFIN

N/Réf : DVD/PG/CD/52011

Toute la correspondance doit être adressée
impersonnellement à M. le Maire

Monsieur le Président
ASSOCIATION DEFENSE CHAPRAIS ROTONDE
28 D RUE DE LA ROTONDE
25000 BESANCON

Besançon, le 14 MAI 2009

Monsieur le Président,

Je prends connaissance attentivement de l'ensemble de vos remarques, investigations et avis sur le stationnement dans le quartier des Chaprais.

Sachez tout d'abord que l'évolution générale du stationnement a été définie par un comité de pilotage largement représenté, notamment par les commerçants et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Ces comités ont défini les orientations générales, il appartient maintenant à la Ville de Besançon de préciser les modalités et les lieux de mise en place de ces évolutions.

S'il est vrai que les rues Krug ou Delavelle font bien partie des lieux où des réflexions devront être menées, M. le Maire a annoncé que toutes ces évolutions se feraient en concertation.

Il m'appartient donc de mener les concertations avec les riverains.

Bien évidemment, je vous remercie de votre travail d'investigation qui viendra enrichir la réflexion en complément des débats publics.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe au Maire Déléguée à la Voirie
et aux Déplacements Urbains,



Nicole WEINMAN.